

Paris, le mardi 14 février 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Interdire les arômes du vapotage pourrait renvoyer
des centaines de milliers d'ex-fumeurs vers le tabac !**

Plusieurs voix s'élèvent pour demander l'interdiction des arômes du vapotage, à l'instar du Comité National contre le Tabagisme¹. Alors que la cigarette électronique a permis à des millions de fumeurs adultes de sortir du tabagisme, une telle mesure risquerait de les pousser à se tourner de nouveau vers le tabac. Pour relever le défi de la sortie du tabagisme, France Vapotage appelle à ne pas se tromper de combat.

Confondre tabagisme et vapotage, c'est confondre un problème et une solution.

Pour arrêter le tabac, les fumeurs ont à leur disposition une palette d'outils, parmi lesquels la cigarette électronique. Sans tabac et sans combustion (principale cause de cancer dans la cigarette au tabac), elle comporte 95% de substances nocives en moins que la cigarette traditionnelle². Avec 10 ans de recul et après de très nombreuses études scientifiques indépendantes, elle n'est associée à aucun risque majeur pour la santé.

Par ailleurs, le vapotage est l'outil le plus utilisé³ et est considéré comme le plus efficace⁴ pour arrêter le tabac. Il a déjà permis à plusieurs millions de fumeurs de sortir du tabagisme, là où les autres solutions disponibles, et notamment les substituts nicotiques pourtant remboursés par la Sécurité sociale, avaient montré leurs limites⁵.

C'est pourquoi il est urgent de traiter différemment, dans les propos comme dans la réglementation, les produits du tabac et les produits du vapotage, afin de présenter aux fumeurs la cigarette électronique comme une solution qui a fait ses preuves. C'est le choix effectué par le Royaume-Uni qui, en moins de 10 ans, a diminué fortement son taux de prévalence tabagique, aujourd'hui 3 fois moins élevé que celui de la France (13,3 % vs 31,9%).
Les arômes : un atout dans l'arrêt du tabagisme.

¹ Nouveaux produits du tabac et de la nicotine – état des lieux et recommandations – Comité National contre le Tabagisme – février 2022

² Pasquereau A, Guignard R, Nguyen-Than V. Electronic cigarettes, quit attempts and smoking cessation: a 6 month follow-up. *Addiction* 2017; 112 (9) / 1620-8.

³ Guignard R, Richard JB, Pasquereau A, Andler R, Arwidson P, Smadja O, et al; le groupe Baromètre santé 2017. Tentatives d'arrêt du tabac au dernier trimestre 2016 et lien avec Mois sans tabac : premiers résultats observés dans le Baromètre santé 2017. *Bull Epidémiol Hebd.* 2018;(14-15):298-303. http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/14-15/2018_14-15_6.html

⁴ Hajek P Ph.D., Anna Phillips-Waller, B.Sc., Dunja Przulj, Ph.D., Francesca Pesola, Ph.D., Katie Myers Smith, D.Psych., Natalie Bisal, M.Sc., Jinshuo Li, M.Phil., Steve Parrott, M.Sc., Peter Sasieni, Ph.D., Lynne Dawkins, Ph.D., Louise Ross, Maciej Goniewicz, Ph.D., Pharm.D., et al. A randomized trial of e-cigarettes versus nicotine-replacement therapy. *N Engl J Med* 2019 Jan 30; [e-pub]. (<https://doi.org/10.1056/NEJMoa1808779>)

⁵ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2211335522003515?via%3Dihub>

Pour un fumeur, le vapotage présente plusieurs atouts : la diversité des produits, la pluralité des canaux de distribution, un prix inférieur à celui du tabac... et la diversité des arômes !

Les arômes de vapotage sont bien un élément crucial pour arrêter durablement de fumer. Selon le baromètre HARRIS Interactive pour France Vapotage⁶, **58 % des vapoteurs, donc plus de 1 sur 2, pourraient repasser au tabagisme si uniquement l'arôme tabac était disponible.**

Selon l'eurobaromètre commandité par la Commission européenne sur le comportement des européens en matière de cigarette électronique⁷, 48 % des vapoteurs privilégient les arômes fruités, suivi à 36 % des arômes tabac, à 30 % des arômes mentholés et à seulement 20% des saveurs « bonbon », cacao ou vanille.

Protéger les mineurs : réserver la vape aux fumeurs adultes.

France Vapotage partage les inquiétudes exprimées quant à la distribution de produits visant clairement les mineurs. **Le cadre réglementaire actuel, et notamment l'interdiction de la vente aux mineurs, doit être strictement respecté et si besoin renforcé et adapté.** Par ailleurs, les produits du vapotage ne doivent pas faire l'objet de politiques commerciales et de stratégies marketing incitatives vis-à-vis des plus jeunes.

En revanche, l'irresponsabilité de certains acteurs ne doit pas condamner un produit en tant que tel, qui a prouvé son utilité et efficacité dans la lutte contre le tabagisme.

France Vapotage, qui avait de sa propre initiative, développé en 2019 une campagne de communication pour la protection des mineurs, souhaite avec les pouvoirs publics et en concertation avec tous les acteurs du secteur, résoudre durablement cette problématique sans priver la France d'une opportunité historique de relever le défi de la sortie du tabagisme.

CONTACT

presse@francevapotage.fr
Fédération France Vapotage
219, boulevard de la Liberté
59 000 Lille

⁶ « Regard des enjeux liés au vapotage - Baromètre 2021 (5ème édition) ». Réalisé auprès de 3002 Français (âgés de plus de 18 ans et plus) du 20 au 26 avril 2021.

⁷ Attitudes of Europeans towards tobacco and electronic cigarettes – Août-Septembre 2020.
<https://europa.eu/eurobarometer/surveys/detail/2240>